

Hier lundi, s'est présentée devant la cour de Douai l'affaire Mires, en demande d'interprétation de l'arrêt rendu par cette cour le 21 avril dernier.

L'audience s'est ouverte à dix heures vingt minutes. L'auditoire était peu nombreux. M. le procureur général Pinard a posé des conclusions tendant à ce que la Cour interdise le compte-rendu des débats. M. de Seze a combattu les conclusions en quelques mots.

La Cour, après un délibéré de quelques minutes, a décidé qu'il n'y a pas lieu de faire droit aux conclusions du ministère public.

M. le président a donné alors lecture de la requête de M. Mires. M. le procureur général a déposé de nouvelles conclusions tendant au rejet de la demande.

La maison Huet et C^o, de Havre, vient d'offrir à la Société impériale d'agriculture d'Alger un prix de 300 fr. pour la plantation de coton la plus méritante.

La société d'agriculture, avait elle-même déjà voté des primes de 300 et de 200 fr. pour cet objet. La distribution de ces différents fonds d'encouragement aura lieu en même temps.

D'un autre côté, le mouvement cotonnier prend des proportions considérables.

La ville de Rouen, qui a pris l'initiative, a constitué la *Compagnie française des cotons algériens*, dont les statuts sont soumis en ce moment à l'examen du Conseil d'Etat et qui se compose de membres pris dans les sommités industrielles.

Les chambres de commerce de Rouen et d'Amiens ont publié de chaudes adhésions, et l'on voit que l'élan donne par nos voisins d'Outre-Manche est imité par l'industrie française.

De ce concours d'efforts, de cette emulation réciproque, la colonisation algérienne est appelée à bénéficier.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 12 au 18 août 1862 inclus.

NAISSANCES.

22 garçons, 14 filles.

MARIAGES.

Du 13 août. — Entre Auguste-Joseph Pottier, surveillant de l'abattoir, et Adéline - Sophie Dufois, cuisinière.

Du 14. — Entre Jules - Joseph Dejaeger, ourdisseur, et Eugénie - Hortense Danvers, couturière en robes.

Du 18. — Entre Jean-Baptiste-Charles Jacobi, contre-maître de filature, et Thérèse - Reine Windels, bobineuse. — Adolphe-Joseph Devos, horticulteur, et Amarantille-Silvie Martel, sans profession. — André Jovenave, domestique, et Apollonie-Joseph Delfosse, servante.

DÉCÈS.

Du 12 août. — Florin-Angélique Planchon, 45 ans, bobineuse, célibataire, hôpital. — François Delcourt, 43 ans, tisserand, époux de Julie-Constante Verrou, hôpital. — Amédée-Joseph Luquet, 67 ans, cuisinier, épouse de Jean-Baptiste-Joseph Heislaite, Ep. ul. — Philippine-Caroline-Joséphine Lefebvre, 82 ans, rentière, veuve d'Auguste-Célestin-Joseph Deschamps, rue Nationale. — Roseine-Joseph Hespel, 59 ans, ménagère, veuve de Louis-François Lefebvre, hôpital.

Du 13. — Marie-Anne-Joseph Lemaire, 71 ans, ménagère, épouse de Joseph-Marie Fontaine, au Barbier.

Du 14. — Benjamin-Joseph Duham, 67 ans, journalier, veuf de Reine Boulangier, hospice. — Marburin-Henri Buisson, 25 ans, journalier, époux de Reine Groucier, Fosse-aux-Chènes.

Du 16. — Jacques-Joseph Parsy, 76 ans, tisserand, époux d'Amiée Honoré, chemin des Couteaux.

Du 18. — Julie-Henriette Leclercq, 62 ans, ménagère, veuve de Simon-Joseph Hubar, chemin de l'Hommelet. — Louis-Joseph Pennac, 74 ans, rentier, rue du Moulin de Roubaix.

Plus 6 garçons et 7 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 17 août 1862.

Sommes versées par 59 déposants, dont 9 nouveaux 7.807
36 demandes en remboursement 10.950 37
Les opérations du mois d'août sont

thé avec ces dames. Emma se hasarda même à appayer d'un mot l'invitation, et il entra chez lui le cœur gonflé d'orgueil, da is l'intime conviction d'avoir fait, non-seulement leur cœur, mais encore ce de de chacune de ces jeunes femmes qui l'avaient regardé si soivent d'un œil plein d'une extrême bienveillance.

« Veni, vidi, vici! » murmurait-il. nouveau César, en défaisant devant la glace un nœud de cravate d'une coquette exquise.

LA VICOMTESSE DE LERCHY.

(La suite au prochain numéro).

Nouveau Dépuratif.

Pour éviter le goût de l'iode de potassium, qui, de l'avis de tous les praticiens, est le meilleur des dépuratifs, M. Gacsière, pharmacien, rue Lepelletier, 9, Paris, l'incorpore dans des biscuits; sous cette forme agréable, divisé à l'extrême et subissant, avec l'aliment, le travail de la digestion, il va porter directement au sang l'agent qui doit le purifier; aussi l'efficacité des Biscuits iodurés est-elle toujours certaine pour guérir les maladies de peau, les scrofules, le goître, les affections chroniques ou contagieuses. SEULS BISCUITS DÉPURATIFS sans mercure, ils sont donnés sans danger et avec succès aux enfants lymphatiques, ou atteints d'un vice héréditaire. (On expédie franco contre 16 timbres de 20 centimes.) — Dépôts dans toutes les pharmacies.

suivis par MM. Louis Watine et Charles Bourbier, directeurs.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 18 le 19 hausse baisse
3 % ancien 68.85 68.85 » » »
4 1/2 au compt. 98.00 98.40 » 40 » »

Tribunaux.

Le journal la France est poursuivi devant le tribunal de commerce par le journal l'Union pour avoir à supprimer son titre. L'Union est publiée par une société Mac Sheehy et C^o qui a absorbé les journaux la France, la Quotidienne et l'Echo français et elle a pris la sous-titre de France quotidienne et Echo français; elle demande que M. de la Guéronnière lui paie 50.000 francs de dommages-intérêts et renonce au titre de la France. Le tribunal, après une première audience, a renvoyé l'affaire à huitaine; il est peu probable que les prétentions de l'Union soient admises.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

Devant le jury de l'Aisne vient de comparaitre un homme qui n'est plus jeune et qui, exalte par les fumées de l'ivresse, s'est conduit, lui ouvrier ordinairement henné et laborieux, comme un tapageur, comme un fou furieux. C'est Louis Claude Robert, né le 9 août 1824, liseur de dessins à Bohain.

Pendant la nuit du 16 au 17 juin, Robert revenait de la fête de Bonsecourt et suivait le chemin qui conduit à Bohain. Il rencontra sur la route vers deux heures et demie, plusieurs personnes parmi lesquelles se trouvaient Baptiste Varnet et Leonard son fils. Robert portait une canne plombée avec laquelle il se mit à faire le montinet, et sur l'observation qu'il s'exposait à blesser les passants, il en frappa dans le dos Israël; le coup fut amorti par une ceinture de cuir. Ensuite il se jeta sur Varnet père qui lui reprochait sa brutalité; une lutte s'engagea et Robert roula dans le fossé; mais bientôt il se releva et assena sur la tête de Varnet père et sur celle de Varnet fils un coup assez violent pour les renverser et leur faire perdre connaissance; puis il regagna Bohain, abandonnant sur la route et sans secours les victimes de son aveugle fureur. Les deux blessés furent relevés par le maréchal-logis de gendarmerie de Bohain; ils étaient baignés dans leur sang et avaient été frappés mortellement. Ils succombèrent quelques heures après, l'un dans la journée, l'autre, le lendemain. Le rapport des médecins ne laisse aucun doute sur la cause de la mort: elle est le résultat des violences exercées sur eux.

Robert a compris de suite la gravité de la position car il a dit peu d'instants après le crime: « Je suis un homme perdu! Je vais me sauver à l'étranger. » Il prétend cependant qu'il a été provoqué et qu'il se trouvait en cas de légitime défense, mais il est démenti par tous les témoins qui déclarent qu'il a porté sans motif les premiers coups même avant d'être tombé dans le fossé qui bordait la route. A l'appel des témoins, un ouvrier paveur se présente dans un tel état d'ivresse qu'un médecin présent prescrivit une forte dose d'acétal volatils. C'est un des témoins les plus importants de l'affaire. Une heure plus tard, cet individu arrive sinon tout à fait de sang froid, au moins capable de déposer sans encombre et sans causer de scandale. M. le président lui reproche vivement son peu de respect pour la justice et consent à le relever de la perte de sa taxe dont il l'avait privé d'abord. On a été vivement ému par la déposition du jeune Varnet, fils et frère des victimes de l'odieuse brutalité de Robert. De sa déclaration, il résulte qu'il a encore cinq frères ou sœurs tous en bas âge et que la mort violente de leur père plonge dans la misère.

M. le président laisse entendre que, quelle que soit l'issue du procès, il faut espérer que les parents de ces malheureux enfants se porteront pour eux demandeurs en dommages-intérêts contre le meurtrier. Robert combat les témoignages accusateurs. Il s'efforce d'établir qu'il y a eu provocation de la part des Varnet et lutte ou il a eu à se défendre, puisqu'il a eu la cervicale droite cassée. M. Bourriaud, procureur impérial, tout en faisant des concessions à la défense, croit que le jury ne laissera pas impunie cette brutalité dont les suites ont été si désastreuses. Me Leroux n'accepte pas ces concessions. Ce qu'il lui faut, c'est l'acquiescement de Robert qui a été provoqué, qui a défendu son existence, qui a causé, ce n'est que trop vrai, deux morts d'homme, mais sans avoir à se reprocher d'être l'auteur d'une querelle ou la fatalité a réuni tant d'hommes échauffés par le vin, témoins et combattants, morts et blessés.

Le verdict ayant été négatif aux questions posées au jury, Robert est acquitté. Il sort avec plusieurs amis qui l'attendent et le reçoivent chaudement.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes:

New-York, 7 août.

Il y a eu plusieurs petits combats. Hier, un meeting à Washington a été favorable à la continuation énergique de la guerre. On s'attend à une attaque imminente des confédérés. Les fédéraux ont évacué Corinth et tous les endroits voisins.

Mostar, 17 août.

Le 11, les Turcs ont été repoussés avec des pertes sensibles, derrière la rivière Rjeka. Ils ont continué cependant leur attaque. Hier, le canon grondait vivement près de Cettigne.

La princesse douairière de Montenegro, Darinka, s'est rendue de Cettigne à Perasto.

Vienne, 18 août.

Une pluie torrentielle a fait échouer la promenade aux flambeaux qui devait avoir lieu hier pour fêter le retour de l'Impératrice.

Naples, 17 août.

Le bruit répandu par quelques journaux que Garibaldi aurait passé le détroit de Messine et se trouverait actuellement en Calabre est dénué de fondement.

Turin, 17 août.

L'association émancipatrice a été dissoute par ordre du gouvernement. Rien de nouveau en Sicile. L'île jouit d'une tranquillité parfaite.

Alexandrie, 17 août.

Les nouvelles de Damas reçues ici portent qu'un mécontentement général règne en Syrie. La situation y est grave. Le gouvernement envoie des troupes dans le Hauran. Les Bedouins et les Druses se sont révoltés et refusent de payer les impôts. On craint que les communications ne soient interceptées. Le paiement des indemnités dues aux chrétiens a cessé. L'argent manque.

New-York, 7 août.

L'ordre donné par le général Pope à l'armée fédérale de subsister aux dépens des pays occupés a amené un pillage énorme. Le World croit que, si cet ordre n'était pas modifié, l'armée serait désorganisée.

Un corps de mille guerillas a chassé les fédéraux de Newark (Missouri) et s'est emparé des armes et des équipages.

Une autre bande a pris Alexandrie également dans le Missouri.

Un combat a été livré près de Memphis. Les confédérés, sous les ordres de Thompson ont été battus avec de grandes pertes.

Six mille fédéraux commandés par Nelson ont occupé Mac-Minville.

De grandes quantités de coton ont été brûlées près de Columbia, dans le Tennessee.

Hier un meeting a eu lieu à Washington pour la continuation de la guerre.

Le président Lincoln a prononcé un discours dans lequel il a nie l'existence d'un désaccord entre le général Mac Clellan et le ministre de la guerre, Stanton.

Le meeting a voté une motion engageant le gouvernement à continuer la guerre vigoureusement par tous les moyens dont le pays dispose et approuvant la conscription.

Une vive agitation règne au sujet de la conscription. Un grand nombre de personnes demandent toujours à être exemptées.

Le traité de commerce entre la Turquie et l'Amérique a été publié officiellement. Le tabac et le sel ne pourront être importés en Turquie; mais les Américains pourront exporter ces articles de Turquie, sans payer de droits d'exportation.

On croit qu'une attaque par les confédérés est imminente.

Les confédérés ont évacué Corinth et tous les points du voisinage.

La Tribune, de New-York, se prononce en faveur d'une alliance avec la Russie pour l'éventualité d'une attaque dirigée contre l'Amérique par la France et l'Angleterre.

Marseille, 18 août.

Les lettres de Naples disent que Garibaldi marche vers Catane. On croit que des négociations auront lieu avant qu'il soit recouru aux moyens de répression. La police a fait des perquisitions dans les bureaux de trois sociétés: celle du *Provedimento*, celle du *Tir National* et celle de l'*Unité*. Il a été saisi dans un autre endroit une proclamation de Garibaldi dans laquelle M. Rattazzi est qualifié de rebelle. Les forts de Messine ont été réarmés. Les troupes royales en Sicile recueillent de nombreux volontaires garibaldiens trop jeunes pour suivre les marches forcées. Les villes traversées par Garibaldi n'offrent que des ressources insuffisantes.

Naples, 16 août.

Une manifestation a eu lieu hier. Les troupes et la garde nationale se sont bornées à la surveiller.

Le *Popolo d'Italia* a été saisi pour une lettre exposant un plan de République.

La Marmara a dissous la garde mobile comptant 16.000 hommes. Une partie veut rejoindre Garibaldi. On surveille le littoral. La légion hongroise est envoyée en Piedmont.

Dernières nouvelles.

Paris, 18 août 1862.

Les nouvelles d'Italie sont moins favorables. On assure que Garibaldi gagne des adhérents en Sicile, où il paraît vouloir s'installer jusqu'à nouvel ordre.

Contrairement aux derniers télégrammes de Madrid, on apprend que les paroles adressées par l'Empereur au général Concha ont produit une très vive et très pénible impression dans le monde politique en Espagne.

L'inauguration du chemin de fer d'Alger à Blidah a eu lieu le 15 août avec une grande solennité. A partir d'aujourd'hui, la voie est livrée au transport des voyageurs et des marchandises.

S. A. le vice-roi d'Égypte, dont l'indisposition continue, a dû ajourner à la fois son voyage à Châlons et son départ pour Marseille.

On annonce la prochaine élévation de M. Chaix d'Est Ange à la dignité de sénateur.

La Gazette de la Croix publie la note suivante:

« Il y a quelques jours, les journaux ont parlé d'une entrevue du roi Guillaume avec l'empereur Napoléon: aujourd'hui, les uns disent qu'il ne s'agissait que d'une rencontre fortuite; les autres, qu'on a tout-à-fait renoncé à l'entrevue. Nous répétons qu'il n'a jamais été question d'une entre-

vue pareille, et que toute cette histoire est de pure invention. »

FAITS DIVERS.

Vendredi, l'Hippodrome regorgeait de spectateurs que les trains de plaisir avaient amenés à Paris pour les fêtes. Vers cinq heures, M^{me} James Potter parut à l'extrémité de sa corde inclinée, et s'apprêta à exécuter sa périlleuse descente. Elle avait à peine porté trois fois le pied en avant pour s'assurer de la bonne tension de la corde, que celle-ci se rompit tout-à-coup, la malheureuse jeune femme fut précipitée d'une hauteur de 30 mètres.

Un eri immense retentit dans l'Hippodrome, qui fut évacuée en un instant. La pauvre acrobate était tombée debout, mais elle avait rebondi la face contre terre.

Tandis que le docteur Scipion Pinel s'assurait qu'il n'y avait aucune fracture, aucune luxation, et qu'il ne restait à craindre que les accidents résultant forcément après une telle commotion, la courageuse femme s'écriait: « Mes enfants, mes pauvres enfants! J'ai perdu mon gagne-pain. »

M. le ministre de la marine vient de faire expédier à l'amiral Bonard, commandant en chef de l'expédition en Cochinchine, 30 carabines à un et deux coups, à balles explosibles. Il paraît qu'un certain nombre de braves de l'expédition veut purger la Cochinchine des tigres qui sont l'épouvante et la terreur des habitants de ce pays. Les carabines ont été essayées à Argenteuil, il y a quelques jours, sur de vieux chevaux condamnés à mort. L'effet de ces balles a été foudroyant.

La pie voleuse, à laquelle le théâtre a tant d'obligations, vient d'être dépassée par un simple rat. Dans un garni du quartier Mouffetard, où logent les ouvriers maçons, on se plaignait depuis quelque temps de vols de pièces de monnaie et de divers objets brillants.

Une plainte avait été portée à ce sujet, mais la surveillance la plus attentive n'avait pu en faire découvrir l'auteur, lorsqu'hier matin un maçon qui avait placé sur une petite table près de lui dans sa chambre, sa montre neuve en argent, fut éveillé par la chute d'un objet métallique et par un son bruyant comme celui de quelque objet trainé sur le carreau.

Se jetant à bas du lit, notre homme vit que sa montre avait disparu. Il se mit aussitôt, en suivant la direction du son, à la poursuite du voleur; alors il découvrit sa montre à l'ouverture d'un trou à rats dans lequel était entré l'animal, qui avait emporté avec lui la chaîne de sûreté, et n'avait pu introduire la montre dans le trou parce que la chaîne en avait fait ouvrir la boîte.

Le rat ne paraissait nullement disposé à lâcher sa proie; il retenait fortement la chaîne, et le propriétaire de la montre eut toutes les peines du monde à la lui arracher. La justice expéditive de Lynch fut mise en pratique, et lorsqu'on eut occis le voleur on le retrouva dans son trou les différents objets soustraits.

Le quartier de l'ancien parc de Neuilly a été mis en émoi, mercredi au soir, par des bruits alarmants qui circulaient en prenant de bouche en bouche un caractère plus dramatique. On racontait qu'une jeune fille avait été assassinée en plein boulevard et en plein jour, et que les meurtriers s'étaient enfuis en laissant au cou de la victime sa montre et sa chaîne en or. Les uns disaient que le crime avait été commis par vengeance; d'autres prétendaient qu'il s'agissait d'un desespoir d'amour.

Ces rumeurs vinrent aux oreilles du commissaire de police, qui crut devoir procéder à une enquête. Les premières investigations lui révélèrent que ce qui avait donné naissance aux bruits d'assassinat, c'était des flâques de sang qu'on remarquait sur le boulevard Bineau, et près desquelles s'amaçaient les passants. La suite des recherches fit connaître qu'une vache, blessée ou ne sait comment, avait passé en cet endroit, et s'y était arrêtée. On put même distinguer sur le sol quelques vestiges de ses pieds.

Ainsi, on avait sous les yeux un exemple de ce que peut devenir le moindre incident, quand il a peur le grossit. Il s'agissait de découvrir les auteurs et les propagateurs de la fausse nouvelle qui avait répandu dans toute une population ordinairement si paisible, une véritable terreur. A la suite d'une enquête minutieuse on est parvenu à remonter jusqu'à eux, et ils auront, selon toute probabilité, à répondre devant la justice du trouble qu'ils ont imprudemment causé.

Un incident scandaleux a signalé à Nantes la fin de la Bourse du 14 août. Un jeune officier en uniforme se promenait depuis longtemps parmi les groupes, lorsque apercevant M. Victor Maugin, rédacteur en chef du *Phare de la Loire*, il s'approcha de lui et lui assena un coup de poing sur la tempe droite. Le coup fut d'autant plus violent que cet officier tenait à la main un cerrier de plomb qu'il avait pris sur une des tables de la Bourse. Aussitôt la foule entoura le blessé et son agresseur et l'on reconnut dans le jeune officier qui s'est porté à cet acte de brutalité un fils de M. Merson, rédacteur en chef de l'*Union bretonne*. Des jeunes gens indignés se sont emparés de l'auteur de ce guet-apens qui a été remis entre les mains de la police.

On lit dans le *Toulonnais* du 14: « Une arrestation eut lieu de circonstances mystérieuses a été opérée avant-hier matin par les soins de la police centrale.

Un individu parti de Nice, le 11 à quatre heures du soir, ayant manifesté une trop grande impatience dans la salle

d'attente de la gare en s'apercevant que le train de neuf heures était parti et tenu à ce sujet des propos qui étaient basés sur l'urgence d'arriver à Paris et il était attendu le 14 au soir, finit par éveiller les soupçons de la police de sûreté qui reçut effectivement l'ordre de s'assurer de sa personne, afin de pouvoir connaître l'individualité de cet homme pressé!

Pendant que l'on prenait cette décision, l'inconnu avait choisi une voiture qui, tout en le mettant sur la route de Marseille, devait le déposer tout simplement à Ollioules. C'est dans ce village qu'il a été arrêté par M. le commissaire central qui s'était mis à sa poursuite.

Après un essai de résistance qui lui a procuré la faveur d'être ramené à Toulon avec les menottes, le particulier s'est renfermé dans un système d'idiotisme et de folie qui ne lui a pas réussi et qui a disparu en présence de l'ordre de le mettre en prison jusqu'à plus amples informations.

On n'a trouvé sur lui ni sou ni maille, pas même un papier pour mettre sur la voie de ses faits et gestes et surtout de ses antécédents.

Le *Moniteur des Communes*, publié à Turin, donne quelques nouveaux renseignements sur la percée du Mont-Cenis:

« Le percement du Mont-Cenis, par le système de l'air comprimé, marche à souhait. En six minutes, on fait des trous de soixante centimètres de profondeur; actuellement, du côté de l'Italie, où les machines sont encore employées, le tunnel s'avance chaque jour de un mètre soixante centimètres. Il a déjà atteint une longueur de douze cents mètres. L'air, à cette profondeur, est encore pur. Du côté de la Savoie, le tunnel a déjà atteint une longueur de sept cent vingt mètres. »

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

A GAGNER GROS LOTS DE 100,000 FR., 25,000 FR., 10,000 FR., etc.

Tirages, dimanche 31 août, — lundi 1^{er} septembre, et autres prochains tirages. GRANDES LOTERIES. (lots de 100,000 fr., — 25,000 fr., — 10,000 fr., etc.)

Adresser au directeur du *Bureau-Exactitude*, rue de Rivoli, 68, Paris (en mandats de poste ou timbres-poste) dix fr. pour recevoir dix francs de billets assortis, faisant participer à toutes les chances de gain des tirages commençant le 31 août par celui de St-Point (nouvelle grande loterie à 25 c. le billet et aux 306 lots en espèces, gros lot 100,000 fr.) 3227

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 19 août, 1862.
Esprit 3/6 Montpell. l'hectol 55 .. 55 ..
3/6 betterave fin id .. 55 ..
3/6 melas, ind. id 75 50 77 ..
3/6 fin de grains id .. 55 ..
3/6 de riz id .. 55 ..
Genièvre id 48 .. 50 ..
Anis id 53 .. 55 ..

KERMESSES.

Dimanche 24 août.

Anstaing, Deulemont, Loos.

Mardi 26 août.

Foire de Lille.

Employé d'ouvrier.

On demande un employé très capable pour faire la besogne de l'ouvrier. S'adresser chez M. BETTREMIEUX fils, rue Saint-Georges. 3232

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune.

Dépôt de

CHARBONS GRAS

DES FOSSES DE

Bully, Mazingarbe et Vermelles.

VENTE à l'hectolitre

MESURE DES FOSSES.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont les produits sont déjà si avantageusement connus à Roubaix, a l'honneur d'informer M. les consommateurs de charbon de cette ville et des environs, qu'elle vient d'y établir, dans les magasins appartenant à M. Goudeaman et situés près la gare du chemin de fer, un dépôt de ses meilleurs charbons de diverses qualités, propres à tous usages: ménages, teintureries, brasseries, papiers, machines à vapeur, usines à gaz et forges. Ces charbons seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très gaislets, bien secs et nouvellement extraits, aux prix suivants:

1 f. 90 l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

1 f. 85 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture, pour la ville (octroi compris).

1 f. 80 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

AU COMPTANT.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrière, 29, ou au dépôt même.

DÉCALCOMANIE.

Tous les objets nécessaires à l'art de la DÉCALCOMANIE se trouvent chez J. Reboux, imprimeur-libraire, Grande-Rue, 56.